

Règlement Concours De Chant

La Voie d'Un Ange

Ce concours de chant ouvert à tous celles et ceux qui rendent hommage au chant, permet à des artistes de tous horizons de monter sur scène dans un esprit de convivialité et de partage, il comprend **7 catégories** (Petits Loups, Kids, Avenir, Adulte, Age d'Or, Duo et + et ACI - Auteur Compositeur Interprète) **et se déroule sur 2 jours**, 1 journée Sélection et 1 journée Finale (**sauf pour les Petits Loups seulement le Samedi avec 1 seul passage**)

1. Conditions de participation

A. Inscription

L'inscription est confirmée par l'envoi du **bulletin d'inscription ainsi qu'un chèque de 15€** avant le **28 Mars 2026** qui doit être envoyés à l'ordre de :

La Voie d'Un Ange
Association La Voie d'Un Ange
60 Impasse Ibarboure
64990 LAHONCE

Les inscriptions doivent être envoyées avant le **28 Mars 2026**

B. Définition des catégories dans lesquelles concourent les candidats

Le concours de chant " La Voie d'Un Ange " est **réservé aux chanteurs amateurs** âgés de 6 ans et plus.

>> Tout chanteur professionnel, intermittent du spectacle, sous contrat ou sous label ne peut prétendre à participer à ce concours <<

Le Concours de chant comprend 7 catégories :

Les Petits Loups : 6 à 9 ans (**un seul passage le Samedi et inscription gratuite**)

Kids : 10/14 ans (être âgé de 10 ans le jour du concours) 15 candidats

Avenir : 15/20 ans (être âgé de 15 ans le jour du concours) 15 candidats

Adulte : 21/49 ans (être âgé de 21 ans le jour du concours) 20 candidats

Age d'Or : 50 ans et plus (être âgé de 50 ans le jour du concours) 15 candidats

DUO et + : (être âgé de 10 ans minimum) 5 candidats

ACI : auteurs compositeur interprète 10 candidats

Si les inscriptions sont complètes une liste d'attente sera mise en place.

C. Caractéristiques des chansons présentées par les candidats :

Les candidats doivent préparer 2 chansons dans la langue de leur choix (1 pour la journée Sélection et 1 pour la journée Finale si qualifié).

Il faut donc prévoir un titre pour les Sélections et **un titre différent** pour la Finale.

Remarque : Les Petits Loup 6/9 ans n'ont qu'une seule chanson à préparer et ne passent que le Samedi (pas de finale le lendemain et résultat dès le Samedi)

a. Candidat se présentant dans la catégorie « ACI » :

Le candidat devra réellement avoir signé au minimum la musique et/ou les paroles de l'œuvre présentée (attestation sur l'honneur).

Un candidat souhaitant défendre / interpréter une chanson originale et/ou inédite d'un auteur-compositeur devra obligatoirement s'inscrire en catégorie interprètes Ado, Avenir, Adultes, Age d'Or. Dans ces 2 cas la copie du texte devra avoir été remise au jury lors des balances.

b. Bande Son / Accompagnement Instrument

Les candidats peuvent :

- Utiliser un support musical / audio **au format MP3 ou WAV (4 minutes maximum)** envoyé lors de l'inscription de préférence par mail (attention support musical **sans les paroles**, même en fond, légers chœurs sur fond musical autorisé),

Tout lien ou bandes issues de téléchargement YouTube ou jugée de mauvaise qualité sera refusé. Tout changement de titres sera refusé après le 28 Mars 2026 du fait de la déclaration à la SACEM.

- S'accompagner ou être accompagnés avec le ou les instruments de leur choix, **nous proposons un clavier/piano pour les candidats qui souhaitent s'accompagner avec cet instrument et un boîtier DI pour brancher une guitare (les instruments type orchestre batterie ne sont pas acceptés)**

- Être accompagné d'un musicien amateur de leur choix en guitare ou piano, (nous entendons par le mot amateur qu'il ne doit pas être sous label ou sous contrat).

Pour le bon déroulement du concours et afin de respecter le timing, il est donc expressément demandé aux candidats de s'organiser afin de respecter le planning prévu sous peine de ne pas pouvoir faire ses essais de voix (les balances) pour ceux qui le souhaite et afin de ne pas perturber l'organisation de l'évènement.

L'accueil des candidats se fait le matin dès 8h00 à 11h00, les supports musicaux devront avoir été envoyés au préalable par mail. Lors de l'accueil, les candidats tirent un numéro de passage pour le concours qui démarre dès 13h00, les candidats peuvent également s'inscrire aux balances (facultatif) jusqu'à 9h30 (passé 9h30 l'inscription aux balances n'est plus possible)

Une fois le passage par l'accueil terminé (et une fois passé aux balance pour ceux qui s'y sont inscrits), les candidats sont libérés jusqu'au démarrage du Concours et au passage leur catégorie l'après-midi.

Le passage des catégories se déroulent dans l'ordre suivant :

- Petit Loups (dès 13h00)
- Kids
- Avenir
- ACI
- DUO et +
- Age d'Or
- Adulte

es pauses sont prévues au cours des 2 journées. Une buvette avec vente de crêpes et gâteaux est à votre disposition ainsi qu'un Food Truck pour vous restaurer.

2. Jury

A. Composition du jury

Le jury est composé de 5 / 6 membres : ce sont des professionnels du monde de l'évènementiel, du chant, de personnalités culturelles, de représentants de certains médias, voire de la SACEM. L'association, organisatrice de la manifestation, se réserve le droit d'apporter toutes les modifications d'organisation nécessaires au bon déroulement du concours. Ainsi, en cas de nécessité, le jury pourra être modifié au cours de ces 2 journées.

B. Dispositions particulières relatives au jury

A l'issue des épreuves, le jury se tient à la disposition des candidats pour argumenter notations et observations et commenter les dossiers qui seront remis aux candidats. Les dossiers des candidats seront remis le samedi en fin de soirée à celles et ceux qui n'auront pas pu accéder à la finale se déroulant le lendemain, et

pour les finalistes ce dossier leur sera remis le dimanche en fin d'après-midi à la fin du concours. Le traitement et le système de notation et de classement sont informatisés, sécurisés et sont donc protégés de tout vice de procédure.

L'impartialité des membres du jury est acquise et foncièrement indiscutable. Dans l'éventualité où il pourrait exister un lien entre un candidat et un membre du jury, chaque membre du jury s'engage sur l'honneur à juger de façon juste, équitable et impartiale chacun des candidats. Les notations ne peuvent donc être remises en cause. Un(e) Président(e) de jury est nommé(e) par l'Association, il/elle peut être le/la même tout au long du concours. En cas de litige au niveau du déroulement des épreuves, les organisateurs feront appel à un vote du jury. En cas de litige important, le/la président(e) du Jury reste seul(e) compétent(e) en dernier recours, pour juger du bienfondé de la notation et des appréciations.

C. Critères de notation et de jugement des candidats

c1 : Tout au long des épreuves, qu'il s'agisse des épreuves de sélections ou finale, les candidats seront jugés selon les critères suivants : Pour toutes les catégories, la qualité de l'interprétation, le choix de l'œuvre, la présence scénique, la personnalité de l'interprète, la justesse, la technique, le rythme. Pour la Catégorie Auteurs-Compositeurs-Interprètes : en plus des critères déjà énoncés la qualité du texte et de la musique seront aussi appréciés

A l'issue des épreuves des Sélections, seront retenus pour la Finale le Dimanche :

- 3 candidats de chaque catégorie « DUO et + » et « ACI »
- 5 candidats (au minimum) de chaque catégorie Kids, Avenir, Adultes et Age d'Or

La notation et résultat de chaque candidat restant personnel, ils ne seront en aucun cas divulgués ou affichés aux yeux de tous. A l'issue de la Finale du concours le dimanche, les 3 premiers candidats de chaque catégorie seront invités à monter sur scène pour la remise des prix.

c2. Conditions d'interprétation : Toutes les épreuves, **Sélections et Finales, ont lieu en public, en direct, sur scène et en présence du jury** (pas de sélections sur bande enregistrée ou à huis clos). Les candidats interprètent leur(s) titre(s) en intégralité.

3. Clauses particulières

Les candidats pourront s'ils le souhaitent et sous réserve de places disponibles, **participer au concours dans 2 catégories maximum moyennant le paiement de l'inscription pour chacune des catégories.** (Exemple Adulte et Duo = 2 x 15€, Avenir, ACI, etc...)